



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 21° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

FRAIS DE RÉCEPTION ET D'ACCUEIL

Exercice financier : 2016-2017

Trimestre : juillet-août-septembre 2016

Description de l'activité	Date	Nombre de personnes prévues	Coût de l'activité
35 ^e Conférence intergouvernementale sur le budget	29 et 30 août 2016	30	10 121,87 \$